

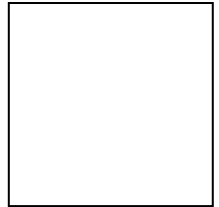


Club de Plongée de Saint Quentin en Yvelines (C.P.S.Q.Y.)

FICHE D'INSCRIPTION saison 2017-2018, valable du 1/9/2017 au 31/08/2018



Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 Téléphone domicile : _____ Téléphone Portable : _____
 Email (**en majuscules**) : _____
 Niveau de plongeur : _____
 En cas d'accident prévenir : Nom/Prénom/Téléphone : _____



Cadre réservé au CPSQY => N° de la Licence : _____ **Renouvellement : OUI / NON**

Autorisation parentale (*pour les mineurs*).

Je soussigné(e) _____ autorise mon fils / ma fille à s'inscrire au CPSQY et, à pratiquer les activités proposées. Date et signature : _____

Formation souhaitée : N1 - N2 (2)	Vendredi
ACTIVITE souhaitée (1) : Nage avec palmes (NEV)	Jeudi
Audiovisuel / Environnement Biologie Subaquatiques	Selon planning

Documents à fournir pour que votre inscription soit acceptée : (5)

La fiche d'inscription **Recto/Verso** remplie et signée, 1 exemplaire du certificat médical **ORL** et 1 du **médecin (3)** valable jusqu'au : _____, la cotisation _____, Copie du dernier diplôme _____, 1 enveloppe timbrée avec vos nom et adresse
 2 photos d'identité (1 papier + 1 scannée à envoyer => secretariat.cpsqy@gmail.com)

ASSURANCE : OBLIGATOIRE (4)
PRIVEE → (nous fournir l'attestation)
FFESSM → Piscine = 11€ / Loisir 1 = 20€ / Loisir 2 = 25€ / Loisir 2 = 42€
Abonnement à « Subaqua » : 6 n°/1 an = 26€, 12 n°/2ans = 49€
Passport et/ou Carnet de Plongée = 3 € Unitaire

ANNEXE 2 : Montant des cotisations (*hors Assurance*) pour la saison 2017-2018 :

L'Adhésion au club de 30€ est comprise dans les cotisations ci-après	< 16 ans	< 18 ans > 16 ans Etudiant(e), 2 ^{ème} ... personne du même foyer
« TOTALE » Adhésion + Licence (<i>pour toutes les activités du Club</i>)	90 €	150 €

Note :

Le coût des : assurances, revue SUBAQUA, cartes FFESSM, sorties, fosses etc. ... seront prisent en charge par les membres, en plus des montants du barème des cotisations ci-dessus.

TOTAL = _____ **€**

- Licence Passager → 45€
- Je choisis de régler la cotisation de _____ € en 1, 2 ou 3 chèques. *Si 2 ou 3 chèques* : le 1^{er} sera débité en octobre, le 2^{ème} en novembre, le 3^{ème} débité en décembre.
- * Vous êtes susceptible de recevoir des offres commerciales pour des produits et services liés à la plongée.
Si vous êtes d'accord, cochez la case ci-contre.
- * La liste des participants aux évènements (nom, prénom, niveau ...) peut apparaître sur le site CPSQY.COM.
Si vous êtes d'accord, cochez la case ci-contre.

Les créneaux piscine sont à ce jour :

Le jeudi à La Celle Saint Cloud de 20h00 à 22h00, Apnée et Nage.
 Le vendredi à Satory de 20h00 à 22h00, préparation N1, N2.

*** Les lieux, jours et horaires proposés peuvent évoluer pendant le second semestre 2017 !**

TSVP =>



Club de Plongée de Saint Quentin en Yvelines (C.P.S.Q.Y.)

FICHE D'INSCRIPTION saison 2017-2018, valable du 1/9/2017 au 31/08/2018



La cotisation ne pourra être remboursée partiellement ou totalement (hors des montants de la licence, de la revue Fédérale «Subaqua» et de l'assurance Fédérale) qu'en cas de force majeure justifiée (déménagement, raison médicale) et après accord du Comité Directeur. En cas d'arrivée au club décalée, à partir de Janvier, la cotisation sera calculée au prorata des mois passés au club (hors des montants de la licence, de la revue Fédérale «Subaqua» et de l'assurance Fédérale).

J'autorise le **CPSQY** à publier sur le site et publications du club des photos me représentant au cours des activités du club. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au bureau du CD, responsables et adjoints des commissions de l'association. L'utilisation à titre personnel ou professionnel de ces informations sera sévèrement punie (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, contactez le secrétariat du club : secretariat.cpsqy@gmail.com.

- (1) Pour des raisons d'organisation, chaque adhérent en formation N1 - N2 ne peut accéder qu'une seule fois par semaine au bassin. Les activités autres que la technique sont accessibles qu'une fois par semaine et sont non cumulable avec une formation technique SAUF pour les encadrants. Les mineurs doivent être déposés sur le site d'entraînement 1/4h avant la séance, par un parent ou un tuteur légal, celui-ci doit rester sur place et, ramener le mineur à l'issue de la séance.
- (2) L'inscription au stage d'examen de niveau : N1, N2 doit être validée par le responsable du niveau concerné, en outre les critères souhaités au **CPSQY** sont les suivants :
 - **Certification du « N1 »** : après le N1 obtenu milieu artificiel, 4 plongées exploration en milieu naturel (délai 12 mois).
 - **Préparation «N2»** : N1 certifié + 10 plongées d'exploration, **avant** le stage ou la sortie technique (soit 14 plongées).

(3) LICENCE.

Aucune licence FFESSM ne pourra être délivrée ou renouvelée sans que soit présenté un certificat médical de non contre-indication pour la ou les activités choisies (couvrant la durée de la saison soit de septembre à juin) délivré après examen médical par un médecin généraliste pour les préparations N1, N2. Pour toutes compétitions, le certificat médical d'aptitude aux activités concernées doit être délivré après examen médical par un médecin du sport, un médecin agréé FFESSM ou un médecin hyperbare. La pratique de compétition nécessite une carte d'identité fédérale délivrée par le club. **Les enfants de moins de 14 ans doivent effectuer une visite ORL avant de consulter un médecin agréé FFESSM, seul habilité à délivrer le certificat d'aptitude.**

Pour la délivrance d'une licence «passager», le certificat médical, la fiche d'inscription dûment renseignée et signée et le règlement suffisent, une assurance (**OBLIGATOIRE**) peut être contractée auprès du club.

(4) ASSURANCE (OBLIGATOIRE).

L'adhésion au **CPSQY** (affilié à la FFESSM), s'accompagne de la délivrance de la licence fédérale, et donne systématiquement le choix d'un niveau d'assurance en Responsabilité Civile (dommages occasionnés à des tiers), pour la pratique des activités. Elle est reconnue dans le monde entier. Pour de plus amples renseignements sur ces formules d'assurances proposées par la FFESSM consulter : www.cabinet-lafont.com.

Une assurance à titre privée est acceptable, *si l'attestation est remise lors de l'inscription* et, que l'activité pratiquée y est clairement notée.

(5) Toute fiche d'inscription non signée et/ou non complète ne sera pas enregistrée.

L'acquisition de carte fédérale (N1, N2...) est à la charge de l'adhérent (à demander et à payer **APRES** la réussite de l'examen). Pour les Carnets de Plongée et Passeport, l'achat est possible au club. Les personnes demandant une licence « **passager** », ne sont pas adhérentes du Club, et ne peuvent donc pas bénéficier de l'accès aux bassins ... aux conditions financières club pour les différentes sorties.

DOSSIER.

La fiche d'inscription *Recto/Verso* remplie et signée, le certificat médical en 2 exemplaires, l'assurance (*privée ou FFESSM*), les photos, l'enveloppe timbrée, le règlement total de la cotisation. *Celle-ci comprend => l'adhésion club, la licence et l'accès aux activités. Après validation du dossier, la licence doit vous parvenir sous 2 semaines ~ à l'adresse indiquée sur votre fiche ! Si ce n'était pas le cas, contactez le secrétariat du club : secretariat.cpsqy@gmail.com.*

Seul un dossier COMPLET valide l'adhésion ! Les personnes avec dossier INCOMPLET seront notées sur une liste d'attente, SANS avoir l'assurance d'être inscrit ! Tout DOSSIER INCOMPLET d'un(e) postulant(e), INTERDIT L'ACCES AUX BASSINS donc aux ACTIVITES, et sera considéré(e) comme non adhérent(e) !

Je certifie avoir pris connaissance des différentes possibilités d'assurance (**OBLIGATOIRE**) de la réglementation en vigueur, des statuts et règlements de la FFESSM, du CPSQY, de la Piscine et m'engage à les respecter. (4)

Signature :

Date :